



**Partenariat d'Appui Accélééré par des Pairs (PAP-APP)**

# Accord de coopération

2022 - 2025

entre

La Cour des Comptes du Togo (CDC),  
le Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de  
Contrôle des Finances Publiques d'Afrique Francophone  
Subsaharienne (CREFIAF)  
et l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI)

## Sommaire

Acronymes .....	3
1 Contexte.....	4
2 Résultats attendus et les extrants .....	5
3 Responsabilités et gestion du projet .....	6
3.1 Gouvernance du projet .....	6
3.2 Responsabilités des partenaires .....	7
4 Budget et finances .....	8
5 Gestion des risques.....	8
6 Principes de coopération .....	8
8 Accord.....	10
Annexe 1: Equipe de coordination du projet .....	11
Annexe 2: Plan de mise en œuvre du projet .....	11
Annexe 3 : Analyse des risques .....	12

## Acronymes

<b>AFROSAI-E</b>	Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances publiques d'expression Anglaise
<b>CDC du Togo</b>	Cour des comptes du Togo
<b>CREFIAF</b>	Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'Afrique Francophone Subsaharienne
<b>GCP</b>	Appel Mondial à Propositions des projets
<b>IDI</b>	Initiative de Développement de l'INTOSAI
<b>INTOSAI</b>	Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances publiques
<b>ISC</b>	Institution Supérieure de Contrôle des Finances publiques
<b>ISSAI</b>	Normes Internationales pour les Institutions Supérieures de Contrôle des Finances publiques
<b>MoU</b>	Memorandum of Understanding (Protocole d'Entente)
<b>PAP - APP</b>	Partenariat d'Appui Accéléré par des Pairs / Accelerated Peer-Support Partnership
<b>PS</b>	Plan stratégique
<b>PSG</b>	Project Support Group (Groupe de soutien de projet)
<b>CMP ISC</b>	Cadre de Mesure de Performance des ISC
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>SM</b>	Strategic Management (Gestion stratégique)
<b>TdR</b>	Termes de Référence

# 1 Contexte

La Cour des Comptes du Togo (CDC), dans le souci de renforcer sa gestion stratégique et ses capacités durables de formulation des projets a sollicité l'appui de la communauté INTOSAI lors de la 14eme assemblée générale de l'AFROSAI tenue en 2017 à Windhoek en Namibie.

La Coopération INTOSAI Donateurs (IDC) qui regroupe l'INTOSAI et les bailleurs, a répondu favorablement à cette sollicitation de l'ISC du Togo pour bénéficier de l'appui des bailleurs dans le cadre du 2ème niveau de l'Appel Mondial à Propositions de Projets. L'Appel Mondial à Proposition de Projets (GCP), cadre de soumission de projets des ISC, est un mécanisme qui cherche à faire correspondre les propositions de renforcement des capacités des ISC avec celles des donateurs et des fournisseurs de soutien. Il vise à donner aux ISC des pays en développement les moyens de renforcer leurs capacités et d'améliorer leurs performances, en veillant à ce que des propositions pertinentes soient formulées par les ISC elles-mêmes et alignées sur leurs plans stratégiques. Ce mécanisme implique un soutien intensif à un petit groupe d'ISC ayant un besoin urgent d'appui pour leur développement.

Dans cette perspective, l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI), l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'expression anglaise (AFROSAI-E) et le Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de contrôle des Finances Publiques d'Afrique francophone subsaharienne (CREFIAP), ont mis en place le Programme de Partenariat d'Appui Accélééré par des Pairs (PAP-APP) pour soutenir les ISC du continent africain.

Dans le cadre de la première phase du programme PAP-APP, la Cour des comptes de la République Togolaise a adopté son Plan Stratégique pour les années 2021-2025. Dans ce contexte et pour la zone francophone subsaharienne, la CDC, le CREFIAP et l'IDI ont décidé d'établir une deuxième phase de la coopération dans le cadre du programme PAP-APP.

Le projet vise à mettre en œuvre le Plan Stratégique et à soutenir le renforcement des capacités de gouvernance et de gestion de la CDC. À cette fin, les résultats attendus sont axés sur les priorités stratégiques de la CDC. Le présent accord de coopération décrit les résultats attendus et les modalités de travail entre les parties pour le projet liées à la CDC.

Le soutien par le biais du programme PAP-APP, ainsi que tout nouveau soutien à la CDC, devrait s'appuyer sur le soutien antérieur et être bien coordonné avec l'aide existante. Un mécanisme clé pour y parvenir est la tenue de réunions régulières du Groupe de Soutien à la CDC, dirigé par celle-ci.

## 2 Résultats attendus et les extrants

L'objectif global du projet est de permettre à la CDC de mettre en œuvre avec succès les priorités stratégiques sélectionnées pour la période 2021-2025.

Le cadre de résultat de la coopération est présenté dans le tableau ci-dessous. Le cadre de résultats a été fixé avec le financement attendu pour le programme PAP-APP pour 2021-2025. Si de nouveaux fonds sont disponibles, le cadre de résultats peut être révisé pour inclure également d'autres domaines prioritaires pour le soutien par les pairs.

Résultats au niveau de la CDC	Principaux indicateurs	Principaux extrants attendus	Principaux livrables du projet
<b>1. Gestion stratégique renforcée</b>	Indicateur du cycle de planification stratégique du domaine 3 du Cadre de Mesure de la performance des ISC (CMP-ISC – domaine 3)  <b>Référence :</b> Attendu au premier trimestre 2022  <b>Cible :</b> Score de 2022 maintenu pour 2023-2025  <b>Mesure :</b> Méthodologie du CMP ISC	a. <b>Plan opérationnel</b> avec une orientation claire sur les performances et les résultats, et en particulier une indication du nombre d'audits à effectuer annuellement en relation avec le mandat et les capacités de la Cour des Comptes du Togo. b. <b>Rapports trimestriels</b> montrant l'état d'avancement du plan opérationnel. c. <b>Publication du rapport annuel</b> sur les performances de la CDC. d. Tous les cadres supérieurs et intermédiaires formés à la <b>gestion stratégique du changement</b> e. <b>Revue à mi-parcours</b> du plan stratégique.	<b>2022-25 :</b>  - Atelier annuel de planification opérationnelle et d'examen du rendement, complété par un soutien en ligne régulier - Conseils stratégiques sur le suivi et la prise de décisions lors de la mise en œuvre du plan stratégique, principalement par le biais de contacts en ligne et de certaines formations dans le pays - Formation au développement de la gestion et à la gestion du changement adaptée à la CDC. Cela comprend un séminaire annuel sur la gestion stratégique (pour la CDC uniquement ou en collaboration avec d'autres ISC) - Appui au processus d'examen à mi-parcours du Plan stratégique, y compris un atelier dédié
<b>2. Soutien externe suffisant, efficace et coordonné pour le développement des capacités</b>	Si la Cour des Comptes du Togo a établi des accords de soutien au renforcement de ses capacités permettant la mise en œuvre du plan stratégique.  <b>Mesure :</b> Évaluation qualitative de l'existence des arrangements pour un soutien externe suffisant couvrant chaque objectif	a. Réunions semestrielles pour tous les partenaires de la CDC, où la coordination, les synergies et l'harmonisation du soutien existant sont clarifiées et de nouveaux besoins de soutien présentés.	<b>2022-25 :</b>  - Une présentation et une formation sur la manière de coordonner le soutien externe à l'aide du plan opérationnel et du système de rapports des ISC. - Formation et conseils en gestion de projet. Orientation et soutien logistique pour des réunions régulières avec les partenaires.

Résultats au niveau de la CDC	Principaux indicateurs	Principaux extrants attendus	Principaux livrables du projet
<b>3. Audits rapportés dans le domaine du genre, de la diversité et de l'inclusion</b>	stratégique, qui devrait faire la distinction entre : 1. le soutien demandé et, 2. le soutien confirmé Audit de conformité au sujet du genre, de l'inclusion et/ou de la diversité publié Cible : fin 2023 Mesure : le rapport est publié sur le site Web de la CDC	Audit de conformité au sujet du genre, de l'inclusion et/ou de la diversité	<b>2022 - 2023 :</b> 3 ateliers au cours du cycle d'audit (planification, collecte de données et établissement de rapports) et des conseils en ligne réguliers

### 3 Responsabilités et gestion du projet

La gouvernance et la gestion du projet visent à axer le projet sur les résultats et à assurer sa mise en œuvre de la manière la plus efficace, efficiente et économique possible. Elles contribuent à l'atteinte de chacun des résultats identifiés au chapitre précédent.

Elles incluent une description des rôles et des responsabilités de chaque partie impliquée dans la gestion du projet, la structure hiérarchique et le mécanisme d'évaluation.

#### 3.1 Gouvernance du projet

##### 3.1.1 Comité de pilotage

Un comité de pilotage, au sein duquel siègera un représentant de chacun des trois (3) partenaires, sera établi. Le comité sera dirigé par le Premier Président de la CDC du Togo. Il est responsable de l'approbation du rapport annuel et des plans annuels du projet. L'équipe de coordination du projet, sous la direction du chef d'équipe, assure le secrétariat du comité de pilotage.

Il se réunit au moins deux fois par an. Il pourra se réunir en tant que de besoin, pour discuter du projet d'appui et être consulté sur les questions émergentes.

Le rapport annuel de la Coopération doit, autant que possible, être intégré dans le rapport annuel de la CDC du Togo. Ce rapport devra contenir des informations relatives à l'état des résultats attendus à ce stade en comparaison avec les résultats tels que définis dans le Cadre de résultats.

À la fin de la période de coopération, une évaluation externe du projet sera effectuée.

##### 3.1.2 Équipe de coordination du projet

Une équipe de coordination du projet est mise en place pour gérer et superviser le soutien sur une base quotidienne. Les membres clés de l'équipe sont : le chef de projet ISC, le chef de projet CREFIAF et le chef de projet IDI. D'autres membres du personnel de l'ISC, du CREFIAF et de l'IDI peuvent également devenir membres et être invités à participer en fonction des besoins.

L'équipe est dirigée par le chef de projet de l'ISC, qui doit avoir une position forte liée à la planification et à l'établissement des rapports au sein de l'ISC.

L'équipe se réunira régulièrement (environ deux fois par mois). Elle aura pour responsabilités de :

- Suivre et soutenir la mise en œuvre du projet par les structures propres de l'ISC ;
- Traiter les questions spécifiquement liées au projet qui ne peuvent être traitées par les structures ordinaires de l'ISC ;
- Préparer les plans de mise en œuvre et les ajuster si nécessaire ;
- Élaborer et organiser la formation des personnes ressources ;
- Organiser des événements d'apprentissage pour les personnes engagées dans le projet et le personnel de l'ISC, par exemple une journée annuelle d'évaluation du projet pour les fournisseurs de soutien et le personnel de l'ISC ;
- Préparer le rapport annuel et tout autre rapport demandé par le Comité de pilotage ou les bailleurs ;
- Convoquer promptement la réunion annuelle dans les délais requis, avec la participation de tous les partenaires de développement et éventuellement des personnes ressources.

## **3.2 Responsabilités des partenaires**

### **3.2.1 La CDC du Togo**

La CDC s'engage dans le projet en tant qu'institution, c'est-à-dire en assurant l'implication de tous ses gestionnaires et son personnel. Cet engagement implique celle de l'ensemble de la direction de la Cour des Comptes dans le projet, qui est considéré comme un facteur clé de succès. La CDC sera aux commandes de la mise en œuvre des activités et aura pour principales responsabilités de :

- Diriger le comité de pilotage et l'équipe de coordination du projet ;
- Contrôler et suivre activement l'exécution des activités, les étapes importantes et les résultats attendus du projet ;
- Veiller à l'intégration des activités liées au projet avec le reste des activités de la CDC ;
- Assurer la disponibilité permanente du personnel adéquat dans les domaines couverts par le projet.

### **3.2.2 Le Secrétariat du CREFIAF et l'IDI**

La responsabilité principale du CREFIAF et de l'IDI est de fournir et de mobiliser un appui technique et financier permettant d'atteindre les résultats convenus du projet.

Leurs responsabilités comprennent ce qui suit :

- Être membre du Comité de pilotage et de l'Equipe de coordination du projet.
- Fournir du personnel pour le soutien technique et veiller à ce que l'équipe du projet dispose des compétences nécessaires, y compris dans les domaines du genre, de la diversité et de l'inclusion.
- Recruter, former, coordonner et superviser les pairs et les consultants (le cas échéant) impliqués dans le projet.
- Couvrir et gérer les coûts des activités du projet.

- Être Responsable et comptable de la gestion des ressources financières et humaines allouées au projet par les bailleurs et les partenaires pairs.
- Gérer les problèmes émergents ou inattendus dans le cadre de la coopération avec la CDC du Togo.

## 4 Budget et finances

L'IDI et le CREFIAF mobiliseront et géreront le financement des activités du projet. Les activités spécifiques devant être couvertes par l'IDI ou le CREFIAF seront prises en compte lors de la mise en œuvre du projet. Cela sera déterminé par les conditions des accords individuels avec les donateurs et sur la base desquelles les partenaires sont responsables de la fourniture de soutien dans un domaine particulier.

Les principes de financement des activités du projet sont les suivants :

- L'IDI ou le CREFIAF prend en charge les coûts liés au transport, à l'hébergement et aux repas en rapport avec la participation aux activités de ce projet. Dans la plupart des cas, L'IDI et le CREFIAF ne prennent pas en charge les repas du soir et les charges des week-ends.
- L'ISC devrait s'assurer que les participants ont une assurance voyage. L'IDI ou le CREFIAF peut rembourser ces frais sur présentation des pièces justificatives.
- Pour les indemnités journalières, la politique de l'IDI sera appliquée pour les fonds gérés par l'IDI et la politique de subvention du CREFIAF pour les fonds gérés par le CREFIAF.
- L'IDI ou le CREFIAF sera responsable de la gestion financière du projet, y compris de la production des rapports aux donateurs financiers. Les autres partenaires s'engagent à fournir à l'IDI ou au CREFIAF les informations clés requises pour l'élaboration de ces rapports.

## 5 Gestion des risques

Les ISC, comme la CDC du Togo, opèrent dans un environnement difficile. Le projet de développement de la CDC du Togo est ambitieux. La gestion des risques doit donc être systématique lors de la mise en œuvre de cet accord de coopération.

Le tableau en annexe 3 liste les risques probables et les actions pour y faire face. L'analyse des risques devrait être mise à jour régulièrement par l'équipe de coordination du projet.

## 6 Principes de coopération

Les principes fondamentaux qui régissent la coopération sont les suivants :

- i. Les partenaires reconnaissent et respectent les structures de gouvernance et les procédures internes des uns et des autres.
- ii. Les partenaires garantissent la transparence en ce qui concerne les activités planifiées susceptibles d'avoir un impact sur le travail des autres parties prenantes. Ils cherchent les moyens de se compléter mutuellement dans l'exercice de leurs fonctions.
- iii. Les partenaires coopèrent avec professionnalisme et respectent le travail, les conclusions et les opinions des autres parties prenantes.

- iv. Les communications des partenaires sont traitées avec la promptitude requise et examinées dans la perspective de la recherche des moyens de coopérer et de se compléter dans l'exécution des fonctions des uns et des autres.
- v. Les partenaires s'engagent à maintenir une communication interne et externe ouverte et efficace sur toutes les questions faisant l'objet de leur collaboration. Ils s'efforcent de partager des informations sur les activités pertinentes et les partenariats générés en complément à la coopération, ou découlant de celle-ci, pour la mise en œuvre du projet.
- vi. Les partenaires donnent séparément ou conjointement une visibilité appropriée à leur coopération et à leurs activités, et s'emploient à améliorer la connaissance de leurs priorités et activités respectives.
- vii. Les partenaires sont tenus à une discrétion totale au sujet des informations confidentielles de chacune des parties prenantes qui pourraient être partagées au cours de l'exécution du projet, sauf autorisation écrite préalable de la partie prenante concernée.

## 8 Accord

Les parties signataires du présent accord s'engagent à :

- travailler ensemble pour atteindre les résultats ;
- mettre à disposition les ressources et le personnel nécessaires à la bonne conduite du projet ;
- respecter les principes et exigences de coopération énoncés dans l'accord de financement pour le programme.

Elles conviennent que tout changement dans les objectifs et extraits du présent projet fera l'objet d'une discussion et d'un accord mutuel.

Le présent accord qui prend effet à la date de sa signature peut être dénoncé par l'une des parties à condition qu'un préavis d'un (01) mois ait été notifié aux autres parties. La dénonciation du présent accord par l'une des parties ne modifie en rien les obligations antérieurement contractées.

Les annexes ci-jointes font partie intégrante des dispositions du présent accord.



Lomé, le 12 /01/2022

Jean Koffi EDOH

Pour  
La Cour des Comptes du Togo

Date 19 JAN 2022



Pour le  
CRÉFIAT

Madame MBAH ACHA  
Rose FOMUNDAM

Date 13 /01 /2022

Olathe

Ola HOEM, Deputy Director General

Pour  
L'IDI

## Annexe 1: Equipe de coordination du projet

Le tableau des jalons et le chronogramme ci-dessous sont utilisés comme point de départ pour identifier les activités, produits et étapes de la manière la plus pertinente et la plus réaliste.

Rôle	Nom et Prénoms	Poste	Organisation
<b>Chef d'équipe</b>	M. Essowavana TCHAKEI	Président de la Troisième Chambre	CDC
<b>Membre</b>	Bouessodjolo T. PILOUZOUÉ	Conseiller-Maître Première Chambre	CDC
<b>Membre</b>	M. Sebastien DIBLING	Responsable du renforcement des capacités	IDI
<b>Membre</b>	Mme Quinta FOMUNDAM	Responsable du renforcement des capacités	CREFI AF

## Annexe 2: Plan de mise en œuvre du projet

Le plan d'activités, qui est joint au présent accord, décrit de manière détaillée les activités pour lesquelles les partenaires à l'accord de coopération s'engagent. Ce plan sera mis à jour en fonction des plans annuels de la CDC, de l'avancement du projet et d'autres domaines d'appui. Tout changement majeur aux jalons sera présenté au comité de pilotage.

## Annexe 3 : Analyse des risques

L'analyse des risques devrait être mise à jour régulièrement par l'équipe de coordination du projet.

Risques	Description	Mesures de contrôle par la CDC Togo	Mesures de contrôle par l'équipe des pairs	Niveau de risque en prenant en compte les mesures de contrôle (faible, moyen ou élevé)
Contraintes budgétaires	Restriction des crédits de la Cour, suite aux contraintes budgétaires de l'Etat	Recours aux donateurs	Soutien dans la recherche des moyens	Moyen
Insuffisance d'engagement et de leadership de la CDC du Togo	Manque de volonté et moyens insuffisants mis à la disposition de l'équipe focale	Lobbying de l'équipe focale	Soutien de l'équipe des pairs	Moyen
Troubles socio-politiques	Élections nationales pouvant entraîner des troubles socio-politiques et la non organisation des activités.	Report des activités prévues	Report des activités prévues	Moyen
Instabilité des membres de la CDC du Togo et de l'équipe focale	La nomination de nouveaux magistrats peut intervenir à tout moment puisque le mandat de l'actuelle équipe est arrivé à terme.	Bonne tenue des archives et partage systématique de l'information au sein de l'équipe focale  Planification de la relève	Lobbying de l'équipe des pairs auprès des nouveaux magistrats et responsables de la Cour.  Bonne tenue des archives et partage systématique de l'information au sein de l'équipe des pairs	Elevé

Risques	Description	Mesures de contrôle par la CDC Togo	Mesures de contrôle par l'équipe des pairs	Niveau de risque en prenant en compte les mesures de contrôle (faible, moyen ou élevé)
Insuffisance des capacités de l'équipe focale et des pairs	Incapacité à conduire les activités et à produire les résultats en qualité et à bonne date (technologies nouvelles, activités non maîtrisées etc.)	Initier des formations	Identifier les besoins et organiser les formations	Faible
Indisponibilité de l'équipe des pairs du programme et des partenaires	Programme très chargé en fin d'année	Faire une bonne planification et harmoniser les agendas Maintenir une communication proactive	Faire une bonne planification et harmoniser les agendas Maintenir une communication proactive	Moyen
Incapacité de communication de l'équipe de la CDC du Togo	Obsolescence des équipements informatiques	Identification des besoins	Soutien en équipements informatiques pour l'équipe de la CDC Togo	Elevé
Capacité à fournir un soutien	L'IDI et le secrétariat du CREFIAF disposent de ressources humaines limitées pour un soutien dédié.	Flexibilité requise si le calendrier du soutien doit être ajusté en raison des contraintes de capacité des pairs.	Mobiliser des fonds supplémentaires pour que le nouveau personnel contribue au projet. Mobiliser les personnes ressources régionales avec suffisamment de temps et de dévouement pour le soutien.	Moyen